

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Fourniture et mise en place d'un outil de gestion des AOS et DIA - Maintenance - Appel d'offres ouvert - Autorisation

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'instruction des Autorisations d'Occupation des Sols (AOS) et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) est partagée entre plusieurs services de la Communauté Urbaine de Bordeaux (Urbanisme, Voirie, Patrimoine....) et les 27 communes de l'Agglomération.

La Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite remplacer les outils de gestion des AOS/DIA reposant sur des développements qui datent pour certains d'une quinzaine d'années et ne sont plus en adéquation avec les orientations prises par la CUB (en matière de technologie du web notamment).

A cet effet, les services communautaires ont élaboré un cahier des charges sous forme d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture, la mise en place, la formation des utilisateurs, l'acquisition des droits d'usage et la maintenance d'un nouvel outil de gestion informatisée des AOS/DIA.

Le marché à intervenir comporte deux lots, techniquement indissociables :

- **lot n°1** : fourniture et mise en place d'un outil de gestion des AOS/DIA, caractérisé par :
 - un délai d'exécution fixé à 15 mois à compter de la notification du marché
 - un prix global et forfaitaire estimé à 270 000 € H.T
 - une inscription au budget principal des exercices 2005 et 2006 :
 - chapitre 20 – fonction 0200 – compte 205 – CRB R300
- **lot n°2** : prestations de maintenance du logiciel, assistance et conseil, caractérisé par :
 - une durée de 48 mois à partir de l'admission du logiciel, des prix unitaires pour chaque type de prestations,

- l'impossibilité de fixer à l'avance le volume des prestations d'assistance et de conseil pendant la période de maintenance, ce qui conduit à prévoir un marché à bons de commande, en application de l'article 71-I du code des Marchés Publics,

- un montant minimum de : 60 000 € H.T
un montant maximum de : 180 000 € H.T

- une inscription au budget principal des exercices concernés, de 2008 à 2011 :

chapitre 011 – fonction 0201 – article 6288 – CRB R300 et
chapitre 011 – fonction 0201 – article 6156 – CRB R300

Cet ensemble de prestations, estimé à 450 000 € H.T nécessite une mise en concurrence au niveau européen.

Conformément aux articles L2112 12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents constitutifs du marché sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrales des Achats et Marchés, au 13^{ème} étage de l'hôtel de la Communauté Urbaine de bordeaux.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le Président :

- à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59, 71 I mais aussi pour le lot n°2 de l'article 71-I du Code des Marchés Publics,

- à signer les marchés à intervenir avec le ou les entreprises qui auront émis les propositions économiquement les plus avantageuses et les mieux adaptées,

- à procéder en cas d'appel d'offres infructueux, et en application de l'article 59 du code des Marchés Publics, à la recherche de prestataires soit, par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un nouveau dossier éventuellement adapté à la conjoncture économique, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35 -1 dudit Code,

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
16 DÉCEMBRE 2005**

M. MICHEL MERCIER

